

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : **audrey courchesne**

<https://www.cadre21.org/membres/c7761de7891f63c780dbe848>

Date d'obtention : 2021-03-17 15:20:27

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Prendre le temps d'écouter le signalement de la personne de façon rassurante.

Évaluer avec la grille d'évaluation fournie.

Vérifier si d'autres personnes sont impliquées, si oui, les rencontrer.

Si acte malveillant, contacter les policiers en avisant le jeune et saisir le cellulaire ou autre technologie utilisée.

Si acte impulsif, rencontrer le jeune instigateur, saisir le cellulaire si pornographie juvénile.

Dans le cas de pornographie juvénile, contacter le service de police, sinon intervention scolaire selon les règles et politique de l'école.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Aucun cas n'est pareil.

Intervention rapide est à prioriser afin d'éviter les impacts sur la victime.

Prendre le temps d'évaluer la gravité et l'urgence à l'aide de la trousse et faire les bonnes interventions.

Respect strict des procédures.

Prendre en considération les lois.

Dans le cas où nous aurions pas la collaboration, nous contactons le service de police.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Évaluer si nous avons un acte impulsif ou malveillant.

Limiter les discussions au maximum.

Préserver l'identité de chaque personne impliquée.

Référer les cas qui n'ont pas d'impacts dans le milieu scolaire vers le service de police.